



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 73990

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la proposition n° 7 du rapport d'information du comité d'évaluation et de contrôle du 20 novembre 2014 sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites des députés Anne-Yvonne Le Dain et Laurent Marcangeli : « approfondir la formation initiale et continue en addictologie : - renforcer l'enseignement de l'addictologie dans les deux premiers cycles des études de médecine et de pharmacie ; - maintenir une formation qualifiante en addictologie lors de la réforme du troisième cycle ; - favoriser la validation des acquis de l'expérience en addictologie ». Il lui demande son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73990

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 990

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)